

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 48

Séance du 25 NOVEMBRE 2002
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 36

Tous les délégués, sauf

MM. WAGNER, HAAS, SIBLER, qui étaient représentés respectivement par
MM. BRUCKER, VOGEL, ROTH.

MM. STEINER, HERRLE, Mme HITTLER, MM. SUSS, PREVOT, BABILON,
ZINCK, RICHERT, Mme GESANG, M. KLIPFEL, -excusés- M. AMRHEIN
Mme CABIROL DE SAINT GEORGES (excusée)

DEL. N° 149 /2002

OBJET : DECISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET « SERVICE D'ASSAINISSEMENT »

- VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 25 mars 2002 approuvant le budget annexe du service assainissement

- VU la décision budgétaire modificative délibérée en Conseil Communautaire le 17 juin 2002

suite au transfert de la compétence Assainissement des communes de Goersdorf et Wœrth, il y a lieu de prévoir les crédits correspondants aux chapitres suivants :

Dépenses		Recettes	
Article	Montant	Article	Montant
21311	24 319,01 €	1027	24 319,01 €
21532	1 498 660,34 €	1027	1 498 660,34 €
1027	20 983,76 €	28131	20 983,76 €
1027	298 018,88 €	281532	298 018,88 €
1027	32 902,92 €	1643	32 902,92 €
1027	60 003,49 €	1644	60 003,49 €
1027	183 542,78 €	1648	183 542,78 €

D'autre part, il y a lieu de procéder aux réajustements comptables suivants :

Augmentation		Diminution	
Article	Montant	Article	Montant
6411	3 200 €	6156	6 000 €
6451	500 €		
6453	300 €		
6454	300 €		
648	300 €		
654	1 400 €		

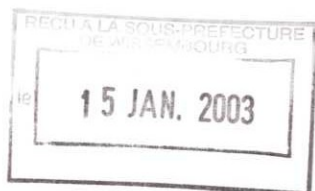
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'approuver les modifications ci-dessus indiquées.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Pour copie conforme

DURRENBACH, le 04 décembre 2002

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' and 'L'.